

VOTRE PROCHE VIENT DE RENTRER DE L'HÔPITAL : QUE FAIRE ?



QUE S'EST-IL PASSÉ À L'HÔPITAL ?

Les durées d'hospitalisation peuvent sembler courtes pour les proches du patient hospitalisé. Pourquoi ?

Dès lors que le patient est suffisamment stabilisé, le corps médical privilégie majoritairement un accompagnement ambulatoire. Cela ne veut pas dire que la prise en charge et le suivi prennent fin dès la sortie de l'hôpital, mais plutôt qu'ils prennent une forme plus adaptée au bien-être du patient.

Chaque patient est différent, il ne faut donc pas hésiter à poser des questions à son proche et à son médecin sur la suite des traitements : Sous quelles modalités vont-ils continuer ? À quelle fréquence ? Dans quel lieu ? Avec qui ?

Hospitalisation ne veut pas dire guérison complète. Le processus de stabilisation peut être long. Les soins post-hospitalisation peuvent être initialement lourds pour le patient, même s'ils s'allègent au fur et à mesure que les symptômes diminuent et que la stabilisation progresse.

QU'EST-CE QUI VA SE PASSER MAINTENANT ?

QUELLES SONT LES RESSOURCES POUR ME PRÉSERVER ?

Si l'accompagnement du patient est important, celui de l'aidant ne doit pas être relégué au second plan. Il ne faut pas rester seul : vous pouvez rejoindre un réseau de soutien, comme les associations de familles, pour vous informer et vous former grâce à l'aidance entre pairs, afin de mieux accompagner votre proche dans son chemin de rétablissement. Vous pouvez aussi vous former en participant à des programmes de psychoéducation (BREF, Profamille, Léo, Connexions familiales, etc.). Pour connaître les droits qui permettront de soutenir l'autonomie de votre proche, vous pouvez vous adresser aux MDPH (Maisons Départementales des Personnes Handicapées).